

Commune de QUINTIGNY



153, Rue Charles Nodier
39570 QUINTIGNY
Tél : 03.84.85.06.98

Mail : mairie.quintigny@orange.fr

CONSEIL MUNICIPAL LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DE LA Séance du 02 février 2024



Commune de QUINTIGNY
Préfecture du JURA
Arrondissement de Lons-le-Saunier
Canton de Bletterans
Communauté de communes « Bresse Haute Saône »

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

«Civilité» «Prénom» «NOM»

Quintigny, le 26 janvier 2024

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu le

Vendredi 2 Février 2024 à 20h30
à la mairie - salle du conseil

ORDRE DU JOUR :

- 1 Approbation du procès-verbal du Conseil en date du 5 janvier 2024 et remarques sur les précédents conseils.
- 2 Présentation et vote du Compte de Gestion 2023
- 3 Présentation et vote du Compte Administratif 2023
- 4 Approbation de la convention de Mise A Disposition de Services avec le SIDEC pour 2024.
- 5 Vote du règlement de l'affouage
- 6 Aménagement arrière de la mairie
- Questions diverses

Veuillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.



Le Maire

Jean-Paul MARTIN

Présents :

Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Lory PRIN, Cécile DENISET.
Mrs Jean-Paul MARTIN, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Mathieu GELHAYE, Jean-Bertrand BLANCHON

Absente excusée : Mme Nathalie FORTIN,

Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal.

Mme Lydia LINARES ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 09 – Contre 0 – Abstention 0

1-APPROBATION DU PROCES VERBAL du 05 janvier 2024 :

Pas de remarque.

VOTE : Pour 09 – Contre 0 – Abstention 0

2- PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 :

Le budget fonctionnement laisse apparaitre un excédent, les dépenses ont été maîtrisées.
Le budget investissement accuse un déficit en partie compensé par une recette importante sur une taxe d'aménagement (33 000 euros). Une partie des dépenses d'investissement concerne les travaux pour l'aménagement derrière la mairie qui ne sont pas encore terminés et pour lesquels il y aura le versement des subventions obtenues sur le prochain budget.

Budget fonctionnement	
Recettes	143 346
Dépenses	110 384
Excédent de fonctionnement	34 962

Budget investissement	
Recettes	51 253
Dépenses	70 443
Déficit d'investissement	-19 190

Résultats de l'exercice 2023	
Fonctionnement	34 962
Investissement	-19 190
Résultat 2023	15 772

Le maire sort et le 1^{er} adjoint fait voter le compte administratif.

VOTE : Pour 08 – Contre 0 – Abstention 0

3- PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023 :

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 039019

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC POLIGNY

ETABLISSEMENT : QUINTIGNY
ETAT : II-2

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

05900 - QUINTIGNY

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	34 769,37		-19 190,07		15 579,30
Fonctionnement	71 918,82		34 962,33		106 881,15
TOTAL I	106 688,19		15 772,26		122 460,45
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	106 688,19		15 772,26		122 460,45

Les résultats du compte de gestion établi par le Trésorier sont identiques à ceux du Compte Administratif.

VOTE : Pour 09 – Contre 0 – Abstention 0

4- APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICES AVEC LE SIDEC POUR 2024 :

Le SIDEC met à disposition de la commune des services informatiques (des logiciels de gestion) et une assistance aux outils métiers (AOM) ainsi que l'accès à GéoJura pour une cotisation de 2 515,00 euros pour l'année 2024.

Une délibération est à prendre.

VOTE : Pour 09 – Contre 0 – Abstention 0

5- VOTE DU REGLEMENT DE L'AFFOUAGE :

L'affouage a été distribué en début d'année. Les 8 affouagistes vont œuvrer principalement sur la parcelle 33 aux Creux mais aussi sur des parcelles à la Chaux pour effectuer du nettoyage des arbres tombés. Il est décidé de demander 50 euros par affouage. Le règlement a été signé par chacun des affouagistes.

VOTE : Pour 09 – Contre 0 – Abstention 0

6- AMENAGEMENT ARRIERE DE LA MAIRIE :

Après avoir annoncée une livraison en début d'année, la société SATD annonce la pose du city stade pour la semaine 14, aux alentours du 1^{er} avril 2024.

Afin de pouvoir impliquer les habitants sur la suite du projet d'aménagement de l'arrière de la mairie, le Conseil souhaite organiser une réunion d'échanges et d'informations. Elle est programmée le vendredi 8 mars 2024 à 20h30. Des invitations seront distribuées dans les boîtes aux lettres et une publication sera faite sur le site de la commune. Pour préparer cette réunion, les conseillers se retrouveront le jeudi 22 février 2024 à 18h00 sur le terrain.

REUNIONS DIVERSES :

COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE HAUTE SEILLE » :

Des arbitrages devront être fait lors du débat d'orientation budgétaire car les recettes sont insuffisantes pour faire face à toutes les dépenses de la Communauté de Communes. Elle envisage d'augmenter la taxe foncière et/ou la taxe sur les résidences secondaires et/ou la taxe CFE pour les entreprises.

EPAGE : Une étude de la Madelaine est en projet dans le cadre de l'aménagement du territoire.

SIAHS : Au tribunal de Nancy, la requête de la commune d'Arlay a été rejetée.

QUESTIONS DIVERSES :

- Des remerciements sont adressés à tous les membres de la Commission Communication pour avoir réalisé cette année encore un bulletin très complet et agréable à lire. Merci particulier à Mathieu Gelhaye pour tout le travail de mise en page.
- Composteurs : comme indiqué dans le bulletin, nous mettons en place une commande groupée pour l'achat de composteurs individuels de 320 ou 640 litres au prix de 30 euros au SICTOM. Les habitants qui le souhaitent, peuvent s'inscrire en mairie avant le 15 mars 2024.
- Un accord de principe est donné pour l'accueil d'un groupe de Scouts de France du 6 au 20 juillet dans les bois communaux. Des précisions sont attendues.
- Une proposition d'assurance de Groupama pour la tondeuse de la commune s'élève à 136.50 euros/an
- Une réunion est prévue avec le SDIS pour le contrôle des bornes incendie
- Alambic : une augmentation du prix de la location à la journée de l'alambic est envisagée pour faire face aux frais de fonctionnement (abonnements eau et électricité, assurances, frais d'entretien). Elle sera discutée au prochain conseil.
- Carnaval : à l'initiative de 2 mamans du village et sous l'égide de la Grappe d'Or pour une question de prêt de salle et d'assurance, un défilé de carnaval sera organisé dans les rues du village le mercredi 21 février 2024. La commune mettra à disposition la salle pour le gouter des enfants après le défilé. Un papier sera mis dans les boîtes aux lettres.

Séance levée à 23h10

Vu pour être affiché le 07 février 2024, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 07 février 2024

Sceau de la mairie

La secrétaire de séance
Lydia LINARES

Le Maire,
Jean-Paul MARTIN



PROVISOIRE